



Amis-Gym Fully  
Case Postale 243  
CH-1926 Fully

0 79 241 61 85  
germain.leger@ag13.ch

## « Amis-Gym Fully »

Concept de protection pour les entraînements dès le 6 juin 2020

Version : 24 août 020

Auteur : Germain Léger





## Nouvelles conditions cadres

Dès le 6 juin 2020, les entraînements sont à nouveau autorisés dans tous les sports, sous réserve du respect des concepts de protection propres à chaque club. Pour les activités sportives nécessitant un contact physique étroit et constant, l'entraînement doit être organisé de telle sorte qu'il se déroule exclusivement par groupes fixes et avec une liste de présence. On parle de contact étroit lorsque des personnes restent longtemps (plus de 15 minutes), ou de manière répétée, à une distance de moins de deux mètres les unes des autres, sans mesure de protection.

Les cinq principes suivants doivent être respectés lors des entraînements :

### 1. Pas de symptôme à l'entraînement

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

### 2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore vos distances avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ». Les contacts corporels sont seulement à nouveau autorisés, dans tous les sports, au moment de l'entraînement à proprement parler. L'entraînement doit se dérouler dans un espace d'au moins 10 m<sup>2</sup> par personne, ce qui signifie qu'un maximum de 28 personnes par salle peuvent participer à nos entraînements.

**Les gymnastes et les moniteurs devront arriver en tenue de sport. Il est interdit d'utiliser les vestiaires. De plus, les parents ou autres personnes attendront à l'extérieur des bâtiments. Les gymnastes sont invités à quitter rapidement les bâtiments après l'entraînement.**

### 3. Se laver soigneusement les mains

Dès l'entrée dans le bâtiment, toutes les personnes se désinfectent ou se lavent les mains.

### 4. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient des listes de présence pour tous les entraînements. La personne responsable de l'entraînement est chargée de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à la personne responsable du plan coronavirus (voir point 5). Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

### 5. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque organisation qui prévoit de reprendre les entraînements doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Dans notre club, il s'agit de Germain Léger. Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter directement (Tél. +41 79 241 61 85 ou germain.leger@ag13.ch).

### 6. Prescriptions spécifiques

Tous les groupes des Amis-Gym Fully recommencent leurs entraînements dès le 31 août 2020

Fully, le 24 août 2020

Comité Amis-Gym Fully, par Léger Germain